

## **DROIT A L'IMAGE**

Autorisation individuelle d'être filmé(e), photographié(e) et/ou interviewé(e)

Je soussigné(e)	
autorise la Société de la Légion d'Honneur par l'inte	rmédiaire de son photographe ou journaliste
détenteur d'une autorisation de reportage délivrée : (rayez les mentions et paragraphes inutiles)	par la Société des Membres de la Légion d'Honneur à : n'interviewer et utiliser mon image.
	ver et utiliser l'image de mon enfant mineur dont le né, le
	t demeurant à
	ver et utiliser l'image du majeur incapable dont je suis , né le
	et demeurant à
	de la Légion d'Honneur à fixer, diffuser, reproduire et pris dans le cadre de la présente et/ou les paroles que
Les photographies, films et/ou interviews pourront SMLH sous toute forme et tous supports connus et papier (journaux et périodiques) et électronique (In intégralement ou par extraits, pour une durée illimi	inconnus à ce jour, notamment de télédiffusion, de ternet), dans le monde entier, sans aucune limitation,
Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressén photographies, films et/ou interviews susceptibles o ou tout autre exploitation préjudiciable.	nent de procéder à une exploitation des de porter atteinte à ma vie privée ou à ma réputation,
Il s'efforcera, dans la mesure du possible, de tenir à diffusion des photographies, films et/ou interviews faire de même et mettra en oeuvre tous les moyens	sur simple demande. Il encouragera ses partenaires à
Je suis informé(e) de mes droits et ne pourrai préte	ndre à aucune rémunération pour leur exploitation.
Fait à, le	, en deux exemplaires et de bonne foi.
Signature du journaliste/photographe	Signature de la personne photographiée, filmée et/ou interviewée ou de son représentant légal